



## UNCATEGORIZED



# SSIAP 1 – AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE AUX PERSONNES

## RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 25 candidats et pour le premier semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 100 %
- Taux de réussite : 100 %
- Taux d'abandon : 0 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : non concerné (salariés en poste)
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : non concerné (salariés en poste)

## PRE-REQUIS

- AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité
- Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre compte sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours.
- Être apte médicalement aux vues d'un certificat conforme à l'annexe VII de l'arrêté de référence datant de moins de trois mois.

## OBJECTIFS

### Obtenir le SSIAP 1

A l'issue de la formation, le stagiaire sera :

- Préparé à la prévention des risques d'incendie et à la sensibilisation des employés sur le site.
- En mesure d'alerter des secours et d'intervenir de façon précoce : mise en sécurité des hommes et première intervention sur le sinistre.

## CONTENU DE LA FORMATION

- **1ère partie – Bloc 1** : Le feu et ses conséquences (6 heures)
- **2ème partie – Bloc 2** : Sécurité incendie (17 heures)
- **3ème partie – Bloc 3**: Installations techniques (9 heures)
- **4ème partie – Bloc 4** : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18 heures)
- **5ème partie – Bloc 5** : Concrétisation des

acquis (20 heures)

## DURÉE

**Durée globale de 77 heures comprenant :**

- 67 heures de formation en centre
- 10 heures de déplacement et d'examen

## METHODES MOBILISÉES

- Alternance entre apports théoriques (exposés, débats) et pratiques (travaux pratiques et mises en situation).
- Mobilisation du plateau technique sécurité
- Formateurs professionnels issus des métiers de la sécurité incendie

## MODALITÉ D'EVALUATION

**Évaluation composée :**

- D'une épreuve écrite : QCM (30 minutes)
- D'une épreuve pratique (15 minutes)

Attestation de formation et diplôme SSIAP 1 après validation par un jury présidé par un représentant du SDIS et d'un SSIAP 3.

Possibilité de validation partielle : non

Équivalence et passerelles : /

Suite de parcours : Évolution vers le SSIAP 2

Débouchés : agent de sécurité incendie en ERP ou IGH : après cette formation SSIAP 1, l'agent de sécurité peut sensibiliser aux risques d'incendies, mener des actions de prévention, puis alerter et intervenir en cas de sinistre.

## MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Prise de contact avec un chargé de développement
- Établissement d'une convention de formation et Inscription sur l'action concernée
- Entretien de recrutement préalable au démarrage de l'action afin de vérifier les pré-requis

**Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :**

<https://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/>

## **CONTACTS**



03.83.58.18.28



<https://www.alaji.fr/contact/>

## **ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE**

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont

accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

## **TARIF**

- Tarif individuel indicatif de 1250 € net de taxes, nous consulter pour un devis précis
- En inter et en intra : nous consulter

## **DERNIÈRE MISE À JOUR**

01/12/2023

